



SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

Il y a quelques années, pour ne pas dire plusieurs années, le Gouvernement du Québec modifiait la loi encadrant les services de sécurité incendie, tout cela suite à un incendie majeur à Montréal qui s'est terminé par une facture énorme pour la ville. Dès lors, il fut décidé que les municipalités seraient exonérées s'il y avait eu erreur ou faute lors d'incendie; mais cette exonération n'est pas sans comporter certaines obligations de la part des municipalités et de leur service de sécurité incendie (brigade de pompiers volontaires).

Il faut dire que la majorité des villes et municipalités du Québec ont des services de sécurité incendie composés de bénévoles volontaires qui s'engagent volontairement à donner ce service à leurs concitoyens; ce qui est tout à leur honneur. Mais lorsque le Gouvernement décide de s'impliquer, il y a toujours des coûts et des obligations additionnels qui s'ensuivent.

Dans un premier temps, la responsabilité de l'organisation sur le territoire d'un service sécurité incendie a été confiée aux MRC, (Municipalité Régionale de Comté). Celles-ci devaient produire un schéma de couverture de risque incendie pour l'ensemble de son territoire, le faire accepter par les municipalités et le faire accepter aussi par le Gouvernement, et là ce fut un peu plus compliqué; mais c'est fait finalement. Nous en sommes rendus à la mise en place et voir à son exécution..

Le schéma se compose de plusieurs thèmes ou obligations, mais ceux qui sont les plus urgents sont :

- 1.- La formation des pompiers volontaires.
- 2.- Une entente intermunicipale d'entraide et de couverture.
- 3.- Produire un plan de prévention des incendies et un suivi d'exécution de ce plan.
- 4.- L'approvisionnement adéquat en eau.
- 5.- Mettre en place une campagne de recrutement
- 6.- Mettre en place un mécanisme afin de savoir régulièrement le nombre de pompiers disponibles particulièrement le jour.

Ceci n'est qu'une infime partie de ce que le schéma nous obligera à faire. Il devra y avoir une excellente collaboration et communication entre la direction de la brigade, la direction générale de la Ville et le conseil municipal afin d'harmoniser cette façon de faire.

Comme le recrutement des nouveaux pompiers, pompières doit commencer immédiatement, si vous êtes intéressés, je vous invite à faire parvenir votre C.V. au directeur général de la Ville, monsieur Jacques Taillefer.

En terminant, je tiens à remercier personnellement tous ceux et celles qui oeuvrent au sein de la brigade actuellement; votre implication a toujours été appréciée par les membres du conseil et aussi de l'ensemble de la population.

SOMMAIRE

<i>NOUVELLES DU D.G.</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>DE TOUT ET DE RIEN, MONDE ANIMAL</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>ÂGE D'OR</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>CHRONIQUE VERTE</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>BEAU TEMPS, BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>COMITÉ DES LOISIRS</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>INFORMATIONS À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>MESSAGE COMITÉ DU CIMETIÈRE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>SURETÉ DU QUÉBEC</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>LES PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



DES NOUVELLES DU D.G.



Des nouvelles de l'Hôtel de ville

Collecte annuelle des encombrants

Comme à tous les printemps, la ville va tenir une collecte des encombrants dont vous voudriez vous débarrasser. Que ce soit un vieux meuble, un électroménager ou tout autre objet volumineux que vous ne pouvez mettre dans vos bacs vert ou bleu ; cela sera l'occasion d'en disposer adéquatement.

Cette année, nous allons procéder à une collecte directement à votre domicile. Pour ce faire, vous devrez contacter Julien Mercier, à l'hôtel de ville, au 819.948.2266 poste 3, ou lui envoyer un courriel à l'adresse jmercier.duparquet@mrcao.qc.ca. Il est important de nous aviser afin de planifier la collecte. Non ne pouvons garantir le ramassage des articles chez les résidents qui ne nous auront pas avisés.

La collecte se fera le lundi 16 mai durant la journée. Vous devrez donc mettre vos articles sur le bord du chemin, de façon sécuritaire, afin qu'ils puissent les récupérer pendant la journée. Nous vous demandons de ne pas les mettre sur le bord du chemin avant le samedi ou dimanche 14 et 15 mai afin de ne pas créer une pollution visuelle non nécessaire.

IL est important de noter que lors de cette collecte, nous ne ramassons pas de matières périssables (plantes, ordures ménagères régulières ou matières liquides) et surtout pas de résidus domestiques dangereux (peinture, produits nettoyants, eau de javel, décapants, colles, produits à piscines, engrais, huiles usées, pesticides, etc.). Pour ces produits, vous devez vous rendre à l'écocentre de La Sarre au 15 boulevard Industriel du lundi au samedi, entre 08h00 et 16h00. Nous vous rappelons que vous ne devez pas mettre ce genre de produits dans vos bacs vert et bleu.

Utilisation de l'eau potable

L'eau qui est distribuée via le système d'aqueduc est destinée à la consommation humaine et pour nos besoins courants. Nous vous demandons de ne pas l'utiliser pour des usages non nécessaires, comme celui de nettoyer votre entrée de garage. Un coup de balai donne exactement le même résultat et préserve notre puits. Avant d'utiliser l'eau du robinet, l'on peut se demander si c'est vraiment le meilleur moyen pour atteindre nos fins.

Préservons notre excellente eau.

Brigade des incendies – Recrutement

La ville est actuellement à la recherche de pompiers volontaires (homme ou femme) pour sa brigade. Vous avez le goût de servir votre communauté, alors contactez-nous à l'hôtel de ville au 819.948.2266 poste 0 pour plus d'information.

Demande de permis

Avec le retour du beau temps, vous pensez rénover, installer une piscine, démolir une vieille remise ? Nous vous rappelons que vous devez obtenir, en tout temps, un permis pour vos travaux. Vous pouvez prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal, Julien Mercier, au 819.948.2266 poste 3.

Des questions, des suggestions ?

Vous avez des questions, des suggestions pour nous aider à mieux vous servir, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous dire bonjour à l'Hôtel de ville. Il nous fera toujours plaisir de vous accueillir afin de discuter avec vous des services que la ville offre à ses citoyens.

Vous pouvez nous rejoindre au 819 948-2266 poste 0 ou par courriel à duparquet@mrcao.qc.ca.



CAISSE POPULAIRE

du Sud de l'Abitibi-Ouest



Votre Caisse vous informe...



Une infinité de projets
vous mènent à Desjardins

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011 DE VOTRE CAISSE

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu :

Date : mercredi le 27 avril 2011

Heure : 19h30

Lieu : Salle municipale de Palmarolle, 124 rue Principale.

Le stationnement et l'entrée sont à l'arrière.

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

- **MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE-** Il n'y a aucune modification au Règlement de régie interne pour 2011.
- **ÉLECTIONS**

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le **15 avril 2011 à 17h**. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

1000 \$ seront distribués en prix de présence aux membres présents de 18 ans et plus et **300 \$** réservés aux 12-17 ans.

**Bienvenue à tous les membres !
Au plaisir de vous compter parmi nous !**

CONCOURS – CONCOURS – CONCOURS **« LE CAISSIER »**

Soyez autonome ou écologique grâce aux services automatisés et **courez la chance, chaque mois, d'ouvrir une valise du caissier !**

Dans chaque valise, **des prix variant entre 25 \$ et 100 \$.**

Grand tirage 16 décembre 2011 parmi les participants, y compris les gagnants des valises :

1 ordinateur portable d'une valeur ± 700 \$ 1 téléviseur écran plat ± 500 \$

Pour participer, rien de plus simple ! *

Munissez-vous d'une carte d'accès = 1 chance de gagner
Adhères à AccèsD téléphone = 1 chance de gagner
Adhères à AccèsD Internet = 2 chances de gagner
Convertissez votre livret en relevé papier = 1 chance de gagner
Convertissez votre livret ou votre relevé papier en relevé virtuel = 2 chances de gagner
Intègrez une facture à votre compte = 1 chance par facture de gagner
Adhères au paiement ou dépôt direct = 1 chance de gagner

Participez tôt et augmentez vos chances de gagner !

* Certaines conditions s'appliquent. Veuillez vous rendre sur le site Internet de la Caisse pour lire le règlement complet ou renseignez-vous auprès de votre Caisse.



DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour

Recette de fèves au lard d'Elphège

Ingrédients :

1 sac de fèves blanches sèches
1 tasse de mélasse
3 c. à table de sucre brun
4 c. à thé de moutarde sèche
4 c. à thé de vinaigre de cidre
2 c. à table de ketchup
2 oignons hachés grossièrement
2 c. à table de Tender Flake ou quelques petits morceaux de lard entrelardés « désalés »



Faire réchauffer le four à 400o F. (200o C.)

Bien laver les fèves. Dans un grand chaudron, faire bouillir les fèves pendant 15 minutes à feu moyen. On peut ajouter une cuil. à table de soda à pâte dans l'eau. Dans le fond d'un chaudron ou d'un pot de grès , placer quelques morceaux de lard (réserver quelques petits morceaux pour déposer sur les fèves) . Verser les fèves égouttées, mettre de l'eau à égalité pour ensuite ajouter le reste des ingrédients : mélasse, sucre brun, moutarde sèche, vinaigre de cidre, ketchup , oignons hachés et le tender flake. Faire cuire pendant 45 minutes à 400 F. (200o C.) Ensuite baisser le feu à 250o F. (120o C.) et laisser cuire pendant 4 heures. Vérifier le niveau de liquide pendant la cuisson pour ne pas que les fèves sèchent et en rajouter un peu au besoin. Bon appétit!

LE MONDE ANIMAL UNE NOUVELLE VIE !

Johame Mongrain

C'est en octobre 2010 que nous aménagions dans notre nouvelle maison dans le rang du coin St-Pierre, sur une terre!

Chats, chiens, pinsons etc. ont suivi aussi et se sont adaptés tout au long des mois qui ont suivis. Déménager et installer deux gros aquariums, ouf! Un gros travail, mais finalement avec le recul, je peux dire que tout s'est bien passé.

Le « garage » est vite devenu « la grange » dès le mois de mars. En automne, nous avons fait un petit coin pour mes deux chèvres Vivi et Achille qui sont venues nous rejoindre en début décembre. Début mars, Hermione, petite chèvre boer est venue s'ajouter. Quelques semaines plus tard, Elliot, un petit alpa est venu la rejoindre. Ce n'était que le début...

Nous avons travaillé très fort chaque jour jusqu'à tard pour construire des enclos supplémentaires afin d'accueillir quatre femelles lamas-alpagas, un mini-cheval

et son inséparable amie, une brebis nommée Moumout!

Que d'énervement pour moi la journée où on est venu les livrer! Durant la fin de semaine suivante, nous leurs avons construit des enclos extérieurs pour qu'ils puissent sortir. Nous pensons aussi accueillir un âne (probablement une mère et son petit) et à l'été nous construirons aussi un petit poulailler. Beaucoup de travail en perspective, mais quelle belle aventure!

Une vie nouvelle pour moi. J'ai plein de projets; et chaque jour, au petit matin, aller m'occuper de mes animaux me procure une grande joie! J'apprends à connaître chacun, savoir leurs goûts personnels, leurs petites manies. Ce sont des journées bien remplies avec ceux donc je m'occupe déjà à la maison, mais c'est une vie que j'ai choisie et qui me comble.

Vos commentaires sont les bienvenus;
guysmo_59@hotmail.com



AGE D'OR



Cécile Boucher, sec.

Le comité de l'Âge d'Or de Duparquet remercie les membres actifs et amis d'avoir participé aux activités et aux soupers mensuels durant la période de l'hiver. Pour célébrer la venue du printemps, le comité invite tous les membres actifs à venir déguster un bon repas gratuit le 29 avril prochain à 17 heures.

Le 27 mai prochain aura lieu le souper du maire M. Gilbert Rivard au local de l'Âge d'Or à 17 h 30.

Pour se procurer une carte de membre actif ou bien une carte amie, vous pouvez communiquer avec Cécile Boucher au numéro 819-948-2282, ou l'obtenir au futur souper de l'Âge d'Or. De plus, avec la carte, vous avez la possibilité de connaître certains avantages et rabais disponibles.

Capsule santé au centre de jour : Le 20 avril; sujet : le cancer, *par Suzie Alain*

Les bingos du dimanche à 19h30 : Le 1^{er} mai, le 15 mai et le 29 mai. *Les bingos sont sous la direction de Mme Germaine Gamache*

Peinture acrylique (ateliers libres) : Tous les lundis du mois d'avril; les 4-11-18- 25, de 13 heures à 16 heures

Location de la salle de l'Âge d'Or : Pour toute information, vous adresser à M. Camille Trudel au no. 819-948-2625

Remerciements à Mmes Thérèse Caouette, Alida Caouette et Émé Gibouleau ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont partagés les tâches lors de la préparation des repas.

Bonnes vacances!

Trois techniques d'auto-massage pour bien digérer

- 1) En position assise, mettre les deux mains ouvertes sur chacun des genoux et effectuer des rotations vers l'extérieur (ce ne sont pas les genoux qui bougent mais les mains).
- 2) Toujours dans cette position, soulever une jambe pour aller porter le talon sur le côté externe du tibia de l'autre jambe, juste sous le genou. Frotter le talon de bas en haut et de haut en bas
- 3) Avec le pouce et le majeur, masser un point précis de l'autre main, situé à la base du pouce (les doigts prennent ce point en «sandwich» : le pouce est sur la surface externe de la main; le majeur, sur la surface interne).

réf : <http://pilule.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=650>



IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

Fait historique digne de mention

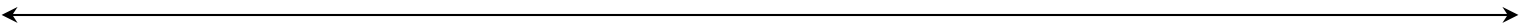
Le 325^{ième} anniversaire du passage du Chevalier de Troyes

Il y aura 325 ans cet été, s'est déroulée une page de notre histoire sur le territoire de Duparquet et de Rapide-Danleur. En effet, le 2 juin 1686, en pleine période de la guerre pour la traite des fourrures entre les français et les anglais, le Chevalier de Troyes, accompagné de Pierre Lemoyne d'Iberville et d'une centaine d'hommes, traversaient nos lacs en canots d'écorce. Après avoir campé la veille au 4^{ième} rapide de la rivière Kanasuta, ils ont traversé les lacs Duparquet et Rapide-Danleur pour atteindre le lac Abitibi et emprunter ensuite la rivière Abitibi pour se rendre à la Baie-James.

Ils sont partis de Montréal le 30 mars 1686 et sont arrivés à Moosone, du côté ontarien de la Baie-James, le 20 juin de la même année. Leur but était alors de déloger les anglais qui y étaient afin de prendre le contrôle de la fourrure sur le territoire.

Ce n'est pas d'hier que le lac Duparquet, alors appelé « Agotawegami », est réputé pour sa beauté. Le Chevalier de Troyes mentionnait à l'époque dans son journal de bord que c'était « un grand lac fort agréable par l'objet des isles qu'il renferme ».

Hélas, aucun de nous n'a été témoin du passage de ces explorateurs, mais notre célèbre vieux cèdre de l'île aux Hérons, alors âgé d'à peine 650 ans, aurait peut-être pu l'apercevoir lui. Il faudrait lui demander.



Histoire de Walter Ostanek

L'histoire de Walter Ostanek, « le roi canadien de la polka », débute dans la petite ville de Duparquet, Québec, où Ladislav John Ostanek, de descendance slovène, est né le 20 avril 1935. Qui aurait cru à cette époque que ce jeune homme deviendrait l'ambassadeur mondial de la musique polka.

Walter est âgé de quatre ans lorsque sa famille déménage à St. Catharines en Ontario. Dès l'âge de 9 ans, Walter commence à jouer de la musique polka sur son accordéon diatonique à boutons. Il est âgé de 12 ans lorsqu'il reçoit son premier accordéon-piano. Quatre ans plus tard, en 1951, il élargit ses horizons et forme son propre groupe « Country Western Polka ».

Deux ans plus tard, il se joint au groupe Abbie Andrews and his Canadian Ranch Boys. Il joue un rôle-clé dans leur émission radiophonique qui est diffusée trois fois par semaine.

À l'âge de 21 ans, Walter Ostanek se sent prêt à voler de ses propres ailes. Le samedi 26 janvier 1957, son nouveau groupe polka monte sur l'estrade pour la première fois au club German Village, à Niagara Falls en Ontario. C'est ainsi que le rêve de Walter se réalise après 13 années d'études, de travail et de détermination. La troupe de Walter Ostanek prend son envol et la musique polka a son futur roi.

Un autre événement important dans la vie de Walter survient le 22 février 1957, alors que lui et sa fiancée, Irene, échangent leurs vœux de mariage. Ils résident maintenant à St. Catharines, en Ontario, avec leurs deux enfants.

Référence : <http://walterostanekband.com>



Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest



Volume 2, numéro 3
Mars 2011

Centre de valorisation
des matières
résiduelles (CVMR)
et écocentre

15, boulevard
Industriel, La Sarre
(819) 333-2807

Heures d'ouverture :
Lundi au samedi
8h00 à 16h00



MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrc.ao.ca

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE... C'EST DANS MA COUR !

Faire du compost, c'est donner un coup de pouce à la nature. Issu de la transformation d'éléments naturels en humus, le compost est un produit ressemblant à du terreau.

Le compostage contribue à réduire la quantité de matières envoyées aux sites d'enfouissement de même que la pollution de l'air causée par la décomposition des matières organiques dans ces sites.

Tout le monde peut faire son propre compost. La marche à suivre est relativement simple et nécessite peu d'investissement. Le compostage domestique s'applique surtout aux matières organiques d'origine végétale : herbe, feuilles et résidus de fruits et de légumes.

Pour tout savoir sur le compostage domestique, nous vous invitons à consulter le *Compostage facilité* disponible gratuitement sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au mrc.ao.ca, sous la rubrique *Environnement* de la page des nouvelles.



Pour que chacun
puisse faire
sa part...



SAVIEZ-VOUS QUE

La quantité de matières organiques déviée annuellement par le compostage domestique varie entre 100 et 150 kg par unité.

Par exemple, si 500 familles participent au compostage domestique, elles contribuent collectivement à détourner de l'enfouissement entre 50 et 75 tonnes de matières organiques chaque année.

En plus d'éviter les coûts de collecte et d'enfouissement de ces matières, vous améliorez votre environnement en réduisant les gaz à effet de serre et en remplaçant vos engrais par votre compost.

Source : Fiches informatives, RECYC-QUÉBEC, 2010

Pour recevoir votre chronique verte
par courriel, écrivez-nous.

Des questions ? Écrivez-nous : botlinvert@mrcao.qc.ca



BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

Résumé des journées les plus froides et des journées les moins froides pour les mois de mai, juin et juillet 2010 pris à l'ombre à 7hrs du matin.

Journées les plus froides pour mai :

Le 8 mai : -2° C.

Le 6 mai : 4° C

Journées les moins froides :

Le 19 mai : 28° C.

Les 24-25 mai : 34° C.

Journées d'ensoleillement : 25 jours.

Journées pluvieuses : 6 jours

Arrivée des colibris : le 18 mai.

Journées les plus froides pour juin :

Les 29-30 juin : 11° C.

Journées les moins froides :

Les 13-19 juin : 26° C.

Journées d'ensoleillement : 22 jours

Journées pluvieuses : 4 jours

Journées les plus froides pour juillet :

Le 21 juillet : 18° C.

Le 29 juillet : 15° C.

Journées les moins froides :

Les 3-7 juillet : 31° C.

Les 11 et 14 juillet : 28° C.

Journées d'ensoleillement : 24 jours

Journées pluvieuses : 6 jours



BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUTÉ 2011



Romans adultes:

Le prix de l'indépendance de *Diana Gabaldon*

(tome 1 de la série L'écho des cœurs lointains)

Les fils de la liberté de *Diana Gabaldon*

(tome 2 de la série L'écho des cœurs lointains)

Rivage mortel de *Clive Cussler*

Blackrun de *Alex Barclay*

Le feu sacré de *Katrine Neville*

Le secret du coffre bleu de *Lise Dion*

Une épine dans le cœur de *Liz Curtis Higgs* (tome 1)

Belle est la rose de *Liz Curtis Higgs* (tome 2)

Une nuit sur la mer de *Patricia Mc Donald*

Si je te retrouvais de *Nora Roberts*

Virale de *Kathy Reich*

Documentaires adultes:

Ceci n'est pas un roman, c'est ma vie de *Alain Stanké*

Dans mes yeux à moi de *Joselito Michaud*

Romans jeunesse:

Méchant défi (trio rigolo) de *Johanna Mercier, Reynald Cantin et Hélène Vachon*

Mon pire prof (trio rigolo) de *Johanna Mercier, Reynald Cantin et Hélène Vachon*

Nous avons eu également une rotation, c'est à dire un échange de 360 livres du Réseau Biblio.

Le système de demandes spéciales est toujours une option pour les documents que vous ne trouvez pas sur les tablettes.

Bonne lecture ! Lise Baron



COMITÉ DES LOISIRS



Le comité des Loisirs tient à remercier tous ses partenaires pour le carnaval qui a eu lieu les 11 et 12 février dernier : Club de l'âge d'Or, Chalets 4 Saisons, Caisse du Sud de L'Abitibi-Ouest , Cercle des Fermières, Raymond Bérubé, Alain Gagné, Martin Macameau, Josée Bordeleau , Journal Le Grand Héron, Pourvoirie Fern, Pompiers de Duparquet, Ville de Duparquet, Dimension Sport, Distribution MGF, Moto Sport La Sarre, Moto Sport du Cuivre, Loblaws, Loisirs et Sports de L'Abitibi-Témiscamingue, Location Blais, Maxi, Mystère de L'artisanat, Marine Lamy, Boulangerie Lacroix, Grues Valcourt, Clinique Dentaire Centre-Ville.

Merci à tous nos bénévoles et à tous ceux qui ont participé au Carnaval !

Calendrier des activités

4 mai : date limite d'inscription cours de guitare et montage vidéo

5 mai : 19h00. sensibilisation des agressions à caractère sexuel

6 mai : 19h00 à 20h00 Bistro-Création carte de fête des mères + surprise

9 mai : semaine de la famille (voir programmation à la poste)

Les lundis du 16 au 30 mai : de 19h00 à 20h00 badminton (enfants-parents)

Les mardis du 17 au 31 mai : de 18h00 à 19h00, Québec en forme (enfants-parents)

N.B. le 21 mai de 10h00 à 12h00 : distribution d'arbustes

Vous êtes intéressés par la guitare et vous désirez suivre des cours avec Sébastien Greffard, inscrivez-vous avant mercredi, le 4 mai.

Vous êtes intéressés par le montage Vidéo , inscrivez-vous à l'atelier avec Sébastien Greffard avant mercredi, le 4 mai.

**Pour inscription ou info, contactez Jessica Roy au 819-948-2266 poste 2
ou écrivez à loisirsduparquet@hotmail.com**

Aménagement de la cour d'école de Duparquet :

L'organisation de participation de parents (l'o.p.p.) vous invite à un bingo- jambon qui aura lieu le 17 avril prochain au centre des loisirs à 13h30 . Les profits iront à l'aménagement de la cour d'école. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont encouragés lors de la vente de gratteurs, de collecte de bouteilles et de cannettes et d'argent. Une somme de 850.00\$ a été amassée grâce à ces activités.

Voici les noms des heureux gagnants :

Sylvie Girard	(Rouyn-Noranda)
Martin Laflamme	(Évain)
Richard Larose	(Macamic)
Chantal Boutin	(La Sarre)
Marielle Thibaudeau	(La Sarre)

L'organisation de participation de parents (o.p.p.)



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Comme à tous les ans, la Fabrique de notre paroisse organise un brunch pour la fête des mères. Le brunch se fera de 10 hrs à 13 hrs. le 8 mai prochain. Le prix du brunch sera de 8.00\$ pour un adulte et de 3.00\$ pour enfants de 8 ans et moins. A noter qu'exceptionnellement, la messe dominicale aura lieu à 9h30 plutôt qu'à 11 hrs. Aussi prenez note que la location de la salle pour des funérailles sera de 100.00\$ pour 2 jours ou de 50.00\$ pour une journée.

Les prochains baptêmes à Duparquet se feront à Duparquet le 17 avril à 15h00 et la préparation le 14 avril à 19h00 au sous-sol de l'église. Il est très important d'avoir en main l'enregistrement civil de l'enfant. Choisir un parrain et une marraine catholiques qui ont reçu les sacrements du baptême, de l'eucharistie et de la confirmation; avoir au moins 16 ans; avoir une vie conforme à la foi et à la fonction à assumer; ne pas être le père ou la mère de l'enfant. Un enfant peut avoir un parrain et une marraine ou seulement un parrain ou seulement une marraine. Il ne peut avoir deux parrains ou deux marraines. Il est conseillé de choisir un parrain ou une marraine pas trop éloigné(e) de la demeure des parents afin d'être en contact avec l'enfant assez fréquemment et de pouvoir suivre son cheminement.

Horaire de la semaine Sainte

Mardi	19 avril,	messe chrismale à La Sarre :	19h30
Jeudi Saint	21 avril,	messe à Ste-Germaine :	19h30
Vendredi Saint	22 avril,	Duparquet :	15h00
Samedi Saint	23 avril,	Veillée Pascale à St-Laurent :	20h30
Jour de Pâques	24 avril,	messe à Duparquet :	11h00

Décès : Est décédé à son domicile le 18 février 2011 à l'âge de 54 ans M. Benoit Gravel de Duparquet. Il était le frère de Colette, Gaétane, Lucienne, Réjean et Micheline de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu le 22 février à Duparquet.

Est décédée à Nicolet le 10 mars 2011 chez les sœurs de l'Assomption de la Ste Vierge à l'âge de 83 ans, sœur Brigitte Gaudour. Les funérailles ont eu lieu le à la cathédrale de Nicolet le 16 mars. *Sincères sympathies aux familles éprouvées.*

Le nonce apostolique au Canada a annoncé que Le Pape Benoît XVI acceptait la démission présentée par Mgr Eugène Tremblay, évêque d'Amos et nommait évêque d'Amos, Mgr Gilles Lemay, présentement évêque auxiliaire à Québec. L'intronisation de notre nouvel évêque aura lieu à la cathédrale d'Amos le 15 avril à 19h30. Tous les diocésains sont cordialement invités. La messe chrismale 2011 aura lieu à La Sarre mardi le 19 avril à 19h30, présidée par Mgr Gilles Lemay, notre nouvel évêque. L'équipe régionale de pastorale a planifié une rencontre avec Mgr Eugène Tremblay, le 3 avril à 19h00 à l'église de La Sarre. Mgr Tremblay présidera l'Eucharistie. À cette occasion, nous lui exprimerons notre reconnaissance pour les 7 ans de dévouement dans notre diocèse.

Légereté



Je cesse de me culpabiliser et je me libère de tous jugements envers moi-même et envers les autres. Je pardonne, je dédramatise et j'accepte la vie telle qu'elle se présente à moi. Je vois les épreuves comme étant une expérience nécessaire à ma réconciliation intérieure. Ainsi, tout devient légereté.

Référence: site de Mario Duquay www.marioduquay.com



INFORMATION DESTINÉE À TOUTE LA POPULATION



NOUVELLES HEURES

Horaires des services au CLSC

Pour les prélèvements, prendre rendez-vous
au 819-787-2216, poste 233

Duparquet

Services courants :

mardi, mercredi, 13h30 à 15h30,

jeudi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Prélèvements sur rendez-vous :

jeudi de 8h00 à 10h00

Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,
vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prélèvements sur rendez-vous :

mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

Prélèvements sur rendez-vous :

mercredi de 8h00 à 10h00

Horaires de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois

Bac de recyclage de peinture :

garage municipal

Veuillez prendre note que le CSSS des Aurores-Boréales modifiera l'horaire des services de santé courante ainsi que le service de prélèvements sanguins **pour la période du 15 février 2011 au 31 mai 2011** pour les **points de service de Palmarolle et Duparquet**.

Donc, à compter du **15 février 2011**, il n'y aura pas de prélèvements sanguins et de consultations sans rendez-vous avec l'infirmière les **mardis suivants** : 15 février, 8 mars, 29 mars, 19 avril, 10 mai, 31 mai.

Nouveau! Le CSSS des Aurores-Boréales d'un seul clic, au **www.csssab.qc.ca**



MESSAGE DU COMITÉ DU CIMETIÈRE



Rappel aux concessionnaires concernant quelques règlements du cimetière.

1. Lorsqu'un concessionnaire loue une concession, il ne devient pas propriétaire de ce lot mais acquiert un droit d'inhumation. Le terrain appartient à la Fabrique qui est responsable, par l'entremise du comité du cimetière, d'adopter et de faire observer les règlements pour la bonne gestion de son cimetière.

2. La Fabrique peut enlever ou faire enlever, aux frais de l'utilisateur, tout objet qu'elle considère dangereux pour la sécurité du public ou non conforme à la réglementation en vigueur ou non respectueux du caractère spécifique des lieux ou nuisant à l'entretien et à l'aménagement du cimetière. Cela inclut toute construction, tout arrangement floral, arbre, arbuste, borne, clôture, croix, ouvrage funéraire, luminaire, photographie, etc. À son entière discrétion, elle peut également enlever ou faire enlever tout objet non respectueux du rite catholique romain. La Fabrique décline toute responsabilité pour tout préjudice causé au bien de l'utilisateur suite à l'enlèvement des nuisances et des objets inconvenants.

3. Pour la durée du droit d'utilisation de l'emplacement funéraire, l'utilisateur peut y ériger, placer et maintenir un ouvrage funéraire d'un matériau non dégradable: **marbre, granit, bronze ou pierre taillée**, autorisé par la Fabrique; **(ceux de fer forgé, de ciment, de plastique ou de bois sont interdits)** sous réserve qu'il soit en stricte conformité avec la réglementation en vigueur. **Les statues ou autres ornements destinés à être placés sur les monuments sont prohibés.** C'est au concessionnaire qu'échoit l'obligation d'entretenir son monument, puisqu'il est tenu responsable en cas d'accident. Quelques monuments sont penchés ou peu solides et pourraient présenter un danger; alors nous demandons aux locataires de les consolider.

4. Aucune délimitation n'est permise soit par une clôture, une haie ou tout autre ouvrage. Nul ne peut y déposer, semer ou planter des fleurs, bouquets, arbustes ou arbres et **la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Les fleurs de plastique ou dans des vases non fixés à l'ouvrage funéraire, de même que les statues ou autres ornements sont prohibés.** Le dépôt ou l'installation d'arrangements floraux en soie avec base plastifiée sur l'ouvrage funéraire est permis, mais non les photographies. Il ne faut pas non plus utiliser des tiges ou broches de métal qui endommagent les ouvrages funéraires. Il est conseillé à ceux qui choisissent de mettre des arrangements plastifiés sur l'ouvrage funéraire de les enlever durant la période hivernale afin de les conserver plus longtemps.

5. La Fabrique est **seule** responsable du creusage. L'année suivant le creusage d'une fosse ou d'une urne, il appartient au concessionnaire ou à sa famille de niveler le terrain et de semer du gazon.

Merci à tous pour votre compréhension et collaboration à maintenir notre cimetière en un lieu de calme et de repos et digne de la vénération que nous devons à nos chers disparus.



La Sûreté du Québec vous informe



Capacités affaiblies par *la drogue* et/ ou l'alcool au volant.

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec a comme priorité d'action, la prévention de toutes conduites de véhicule en matière de facultés affaiblies. Il est bien connu que l'alcool au volant est un fléau et est la cause de nombreux accidents mortels. *Toutefois, il ne faut pas négliger l'utilisation de médicament ou de drogue, qui sont aussi nuisibles en conduisant un véhicule à moteur.* Les policiers peuvent intercepter au hasard tout véhicule à moteur, dans le but de vérifier la sobriété d'un conducteur. Aussi, il n'est pas rare d'observer des barrages routiers, dans le but de sensibiliser les usagers de la route et de repérer les conducteurs en flagrant délit. Tout conducteur doit s'immobiliser à la demande d'un policier et il ne doit pas entraver son travail, sous peine de sanction pénale ou criminelle.

En présence de soupçon, un policier peut ordonner à un conducteur de descendre de son véhicule, pour le soumettre à un examen de coordination physique ou à un test, à l'aide d'un appareil de détection approuvé. Suite à ses observations, si le policier est au stade des motifs de croire que les capacités du conducteur sont affaiblies par l'alcool, il lui ordonnera de le suivre au poste, pour le soumettre à un alcootest. *Concernant tous motifs relatifs à la consommation de drogue, il ordonnera de le suivre pour subir des tests plus élaborés avec un agent évaluateur. Ce dernier procèdera à des examens physiques. Toute l'intervention peut être filmée. D'après le résultat, il peut être ordonné de fournir un échantillon de salive, d'urine ou de sang.* Tout refus de se soumettre au test déterminé par le policier selon les circonstances, est considéré comme une infraction criminelle.

Le Code criminel prévoit une infraction relative à la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou les 2 à la fois. Le taux d'alcool n'est pas déterminant pour cette infraction. La seule preuve qu'une conduite a été faite en ayant les capacités affaiblies est suffisante. Cette infraction s'applique à tous véhicules à moteur tel, une automobile, un bateau, un train, une motocyclette ou un véhicule tout terrain, etc. Sachez qu'une garde et contrôle d'un véhicule avec les capacités affaiblies est une infraction criminelle aussi répréhensible qu'une conduite. Prendre place au banc du conducteur et/ ou se servir des fonctions du tableau de bord sont des éléments considérés.

Soyez futés, la sécurité rime avec la sobriété !

Références;

- www.educaloi.qc.ca
- www.saaq.gouv.qc.ca
- Code criminel

Chrystel Jubinville, agente de patrouille # 12766

35, ave. Langlois, La Sarre (Québec) J9Z 3K2

Téléphone : (819) 333-2377

Internet : poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca





PETITES ANNONCES



Téléthon de la Ressource pour les personnes handicapées

C'est avec une grande fierté que nous aimerions remercier :

- ♥ Les gens de Duparquet pour leur très grande générosité.
- ♥ Les personnes de la Caisse populaire Desjardins pour leur aide et leur bonne humeur.
- ♥ Les bénévoles pour leur soutien.
- ♥ Les associations, organismes, commerces et la Ville de Duparquet pour leur encouragement.

Notre objectif était fixé à 2 900.00 \$. Avec votre grande générosité, nous avons atteint un montant de **2 968,71 \$!**

***Encore cette année,
vous pouvez être très fiers!***

Comité mortuaire

Le 26 février dernier, le comité mortuaire tenait son assemblée. A cette même assemblée, il fut proposé que tous les gens de Rapide-Danseur aient dorénavant le même droit que ceux de Duparquet lors d'un décès, c'est-à-dire un repas après les funérailles, si la famille le désire.

Par la même occasion, le comité souhaiterait qu'une personne ou deux de Rapide-Danseur fasse partie de ce comité. Les personnes intéressées devront donner leurs noms à Germaine Gamache 948-2225 ou à Ali-da Caouette 948-2773. De nouveaux membres bénévoles de Duparquet jeunes et moins jeunes seraient les bienvenus pour assurer la relève en tant que membres du comité.

Nouveau Club de recherche d'emploi

Pour les travailleurs **âgés de 50 ans et plus débutant le 25 avril 2011**. Vous avez perdu votre emploi suite à une fermeture, un licenciement d'entreprises dans les secteurs de la forêt, des mines, transformation du bois ou autres domaines (sur évaluation). Et bien, ce projet s'adresse à vous! En participant au Club, vous pourriez recevoir un support financier suite à l'évaluation de votre statut de sans emploi et de votre revenu. Pour plus d'information et pour inscription, contactez **Marie Claude Fortin** à Vision-Travail A-T à La Sarre, au **333-9704**. Ce projet est rendu possible grâce à la participation du **Gouvernement du Canada et d'Emploi-Québec** (Abitibi-Témiscamingue). Les opinions énoncées dans cette publication sont celles de l'auteure et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Gouvernement du Canada.

Tournée de sensibilisation dans votre municipalité

Le Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel d'Abitibi-Ouest sera dans votre municipalité le 5 mai prochain afin de vous sensibiliser sur la problématique des agressions à caractère sexuel.

Voici le plan de la rencontre :

- ☞ Accueil des participants ;
- ☞ Visionnement du DVD « **C'est ma fille** » ;
- ☞ Présentation des divers types d'agression ;
- ☞ Quelles sont les conséquences pour les victimes ainsi que leurs proches?
- ☞ Démystifier les mythes et les préjugés face aux agressions à caractère sexuel ;
- ☞ Présentation de quelques attitudes aidantes à adopter avec une victime d'agression à caractère sexuel.

Nous vous attendons en grand nombre le **5 mai à 19 h 00** au **centre des loisirs**.

Téléphone: (819) 333-3773, Courriel: capacsao@gmail.com



LETTRE AUX LECTEURS



Je porte à l'attention des utilisateurs du lac qu'il est possible de réparer les bouées endommagées. Voyez le travail de Claude Gibouleau; la photo nous donne une idée du temps qu'il a pu y investir cet hiver. Claude aimerait bien qu'on lui apporte les bouées à réparer dès le printemps ou à mesure qu'on les trouve. Or, si vous en trouvez ce printemps, vous pouvez les apporter chez Claude ou au garage municipal.

Chers lecteurs,

Le passage d'Iberville, un fait d'une importance capitale dans notre histoire; comment se fait-il qu'on n'y ait jamais vraiment porté attention? Je veux dire que je me suis sentie pas mal ignorante quand Stéphane Mongrain m'a envoyé son texte; et je serais bien curieuse de savoir combien de personnes de Duparquet sont conscientes que le fameux personnage est passé tout près de chez moi; en fait, il a payé juste en face. L'idée de Stéphane de nommer une île en son honneur est excellente! Au point de vue touristique, ce serait même un thème exploitable.



Du sang neuf, ça nous ravigote! Bienvenue dans notre équipe Stéphane, et merci de partager ces connaissances avec nous !

La sortie de la prochaine édition est prévue pour le 15 juin; donc veuillez noter la fin mai comme date de tombée.

Joyeuses Pâques à tous!

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:

www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada

Salon d'esthétique



Rachelle Cloutier Enr.

21 rue Gauthier, Duparquet

Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire

Maquillage - Manucure – Pose d'ongles

Produits utilisés : Marcel de sèvres

Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)

Pour un rendez-vous



Tél : 819-948-2297

Au plaisir de vous servir!



Certificat-cadeau disponible

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

Certificats de localisation et de piquetage

Arpentage légal et de construction

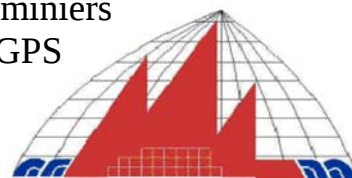
Arpentage pour baux miniers

Levé et implantation GPS

Plans topographiques

Calcul de volume

Cadastre minier



34, 9e Avenue Ouest, La Sarre (Québec) J9Z 1N7

Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126

E-mail: patd@cablevision.qc.ca

Informatique L'Heureux-Verheyden

Services aux entreprises
et aux particuliers

Nouveau:
vente de matériel informatique et distributeur
de logiciels Acomba & IPSO

157, Principale, Rouyn-Noranda



819-277-0555

819-948-2018

georges.verheyden@informatiquelhv.com



Desjardins

Caisse populaire du
Sud de l'Abitibi-Ouest

**Votre Caisse investit
dans la collectivité !**

Siège social

108, Principale C.P. 25

Palmarolle (Qc) J0Z 3C0

Tél: (819)787-2451

Fax: (819)787-2683

**Chantal Parent,
Directrice générale**



Une infinité de projets
vous mènent à Desjardins